MAISON PAINCHAUD

2017
2018

RAPPORT ANNUEL

MAISON PAINCHAUD

RAPPORT ANNUEL

2017-2018

MOT DU PRÉSIDENT

L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE AU CŒUR DU CHANGEMENT

Le monde, tel qu'on l'a connu jusqu'ici, est en rupture; ce qui fonctionnait hier ne sera peut-être plus adéquat demain. Comment notre organisation sera-t-elle influencée par tous ces concepts révolutionnaires dont on entend de plus en plus parler ?

L'intelligence artificielle, qui cherche à imiter le processus décisionnel humain, est à nos portes. Cependant, il y a un élément irremplaçable : l'intelligence émotionnelle, cette capacité d'identifier ses émotions, de les comprendre, de les contrôler ou de les ajuster en fonction des circonstances. Cette habileté à comprendre ses propres émotions et besoins et ceux des autres, ne se robotise pas.

Notre personnel, qui interagit directement et communique quotidiennement avec les résidents qui nous sont confiés, a des talents exceptionnels. Ils favorisent les échanges et contribuent à l'essor des services et des programmes que La Maison Painchaud dispensent.

UN SERVICE QUI SE DÉMARQUE

J'aime à penser que nous nous positionnons en leader même si, par ailleurs, je suis pleinement conscient que nos partenaires, qui ont une mission similaire à la nôtre, se font également tout aussi créateurs et innovateurs.

Nous offrons un service qui se distingue par la manière dont il est rendu, c'est-à-dire qu'il reflète obligatoirement notre mission et notre image de marque. Nous sommes toujours en évolution et ce, depuis 50 ans maintenant. Finalement notre identité traduit notre souci d'abord de la réinsertion sociale mais également de la protection du public qui est au cœur de toutes nos actions.

Je termine en saluant le travail de mes collaboratrices et collaborateurs, membres du conseil d'administration et l'ensemble du personnel de La Maison Painchaud qui, ensemble, visent à assurer la croissance de notre organisation. En référence au mot de la direction générale, j'ajouterai que nous nous assurons de l'atteinte de nos objectifs pour le plus grand bien de l'organisation. Garder une vue d'ensemble est la clé du succès !

Merci!

Marc Tremblay, *Président*

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

DÉCIDÉMENT TOURNÉE VERS L'AVENIR

L'année 2017-2018 a été marquée par de belles réalisations. Nous avons adopté une nouvelle structure organisationnelle et avons poursuivi le processus de développement organisationnel entamé en 2016-2017. L'amélioration de nos pratiques est demeurée à l'ordre du jour et ce, dans le but de mieux répondre à nos objectifs organisationnels et à notre mission : la réinsertion sociale. Cet objectif d'amélioration continue sera toujours à l'avant plan en 2018-2019.

La réinsertion sociale et la protection de la société constituent notre mandat, mais la personne judiciarisée demeure au coeur de nos actions et de nos interventions. Nous croyons fermement qu'un individu qui se mobilise, avec le soutien et l'encadrement nécessaire, peut changer sa trajectoire, et devenir ou redevenir un individu respectueux des lois pouvant contribuer positivement à la société. D'ailleurs, cette année, nous avons eu le bonheur d'accueillir plusieurs anciens résidents qui nous ont fait part de leur cheminement à l'extérieur de nos services. Certains d'entre eux, pourtant réfractaires dans le cadre de leur séjour, nous ont raconté comment leur séjour transitoire avait été un élément déclencheur les ayant propulsés dans la bonne voie. Pour nous, c'est ça le succès et c'est pour ces moments que nous avons choisi de nous investir auprès d'eux !

Au cours des dernières années, de nombreuses rénovations ont été effectuées à La Maison Painchaud. Néanmoins, en raison de la croissance de nos contrats, de l'augmentation de la clientèle tant à l'hébergement qu'en suivi externe et par conséquent de l'embauche de nouveaux membres du personnel, il était devenu nécessaires d'agrandir nos locaux actuels. C'est pour cette raison que nous nous sommes récemment portés acquéreurs de nouvelles installations où les services de surveillance en milieu ouvert (suivis externes) seront offerts à compter de l'été 2018. Nous sommes fiers d'annoncer que nous aurons pignon sur rue dans la haute-ville de Québec, à deux pas de l'hôpital Saint-Sacrement.

Depuis 1997, La Maison Painchaud a travaillé sans relâche à développer son expertise en matière de délinquance sexuelle. Ce travail acharné a porté fruit puisque nous avons eu la surprise, au cours de la dernière année, d'être sollicités par des organisations gouvernementales de la Côte-Nord qui souhaitaient bénéficier de notre expertise pour offrir, dans cette région, des services semblables qui n'existent pas actuellement. Nous avons récemment conclu une entente d'une durée de cinq ans afin d'outiller des intervenants de la Côte-Nord qui offriront un programme de sensibilisation à une clientèle délinquante sexuelle. Nous sommes extrêmement fiers de cet accomplissement qui répond tout à fait à notre mission.

Chaque année, au moment de produire notre rapport annuel, je ne peux que constater le dynamisme de notre organisation. Depuis neuf ans à la barre de La Maison Painchaud, je constate que notre navire continue sa trajectoire que les eaux soient calmes ou agitées. À titre de directrice générale, je suis extrêmement fière de contribuer à l'essor de notre organisation, avec l'ensemble du personnel, stagiaires, membres du conseil d'administration et partenaires.

À toutes et à tous, je présente mes sincères remerciements !

Christine Lamarche, *Directrice générale, CRHA*

ORIGINE, MISSION ET OBJECTIFS DE LA MAISON PAINCHAUD

NOTRE ORIGINE

La Maison Painchaud a vu le jour le 8 décembre 1967 grâce à l'apport de la Société de Saint-Vincent de Paul. Le nom Painchaud est celui du fondateur de cette société à Québec.

NOTRE MISSION

La mission de la Maison Painchaud est de favoriser la réinsertion sociale des contrevenants adultes tout en assurant la protection de la société.

NOS OBJECTIFS ORGANISATIONNELS

- L'excellence des services rendus à la clientèle
- La satisfaction de nos partenaires
- Le maintien et la promotion de l'image de l'organisme
- L'engagement des membres du personnel

Le personnel assure un service professionnel, et ce, tout au long du suivi de la clientèle en réinsertion sociale. De plus, notre organisation vise constamment à travailler de concert avec les différentes ressources susceptibles de contribuer à l'atteinte de sa mission de réinsertion sociale.

La Maison Painchaud se fait un point d'honneur de satisfaire aux exigences de ses bailleurs de fonds, soit le ministère de la Sécurité publique du Québec et le Service correctionnel du Canada, et d'assurer son double mandat de surveillance et de relation d'aide à l'égard de sa clientèle.

IDENTITÉ VISUELLE

MAISON PAINCHAUD

LA SYMBOLIQUE DE NOTRE LOGO

- L'humain, qui est au cœur de nos préoccupations et de nos interventions.
- Le symbole de l'infini, qui signifie l'espoir.
- Le cœur, puisqu'il faut être animé d'une passion pour la réinsertion sociale quand on veut travailler auprès d'une clientèle qui est souvent l'objet de préjugés.
- Le M et le P de « Maison Painchaud », qui sont subtilement intégrés au logo.
- L'armure (les mécanismes de défense) que notre clientèle porte quand elle arrive, et que nous tentons d'assouplir par nos interventions.

PORTRAIT DE L'ANNÉE 2017-2018

La Maison Painchaud travaille en partenariat avec les services correctionnels du Québec et du Canada, et ce, dans le respect des conditions imposées par les tribunaux, par la Commission québécoise des libérations conditionnelles et par la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

Au cours de l'année 2017-2018, l'entente conclue avec le Service correctionnel du Canada s'est vue augmentée à 25 places ce qui a entrainé une hausse de 47 %. Malgré cette augmentation considérable, nous sommes parvenus à atteindre nos objectifs contractuels.

En ce qui concerne l'hébergement provincial, notre contrat a été revu à la hausse le 1er avril 2017. Notre taux d'occupation a été élevé durant plusieurs mois. Résultat : nous avons terminé l'année avec un taux moyen d'occupation de 103,78 %. Quant au suivi en milieu ouvert, notre taux d'occupation annuel est de 109,34 % ce qui est particulièrement élevé. Notre contrat 2018-2019 a donc été revu à la hausse.

La Maison Painchaud demeure un centre résidentiel communautaire (CRC) d'envergure, avec des contrats totalisant 40 places et une capacité d'accueil de plus de 50 résidents. Il est le seul CRC à accueillir la clientèle fédérale et provinciale masculine dans la région de Québec.

La Maison Painchaud est également l'une des pionnières en matière de réinsertion sociale au Québec, puisqu'elle a vu le jour en 1967, il y a maintenant 51 ans. Nul doute qu'à travers ces années, nous avons développé une solide crédibilité dans notre champ de compétence.

À L'HÉBERGEMENT

TAUX D'OCCUPATION DE LA MAISON PAINCHAUD EN 2017-2018

En 2017-2018, le taux d'occupation a été de 94,13 % au fédéral et de 103,78 % au provincial. Le taux d'occupation annuel moyen, tous statuts confondus, a été de 98,95 %, ce qui est excellent considérant que notre contrat fédéral a été majoré de 8 places et que celui provincial l'a été d'une place. Ce faisant, nos cibles ont été revues à la hausse. Ceci explique que nos résultats paraissent inférieurs à l'année passée.

COMPARAISON DU TAUX D'OCCUPATION FÉDÉRAL ET PROVINCIAL ET MOYENNE GLOBALE

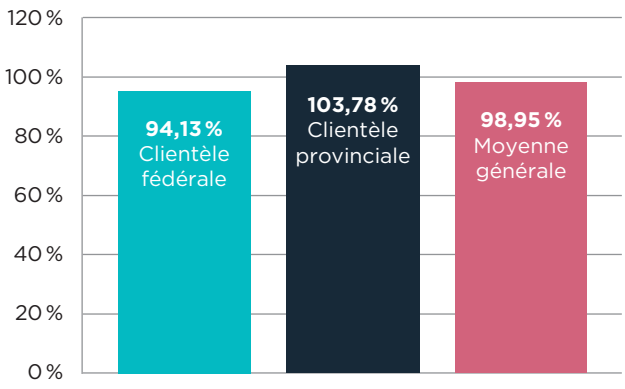

TAUX D'OCCUPATION DE 2017-2018 : HÉBERGEMENT FÉDÉRAL ET PROVINCIAL ET COMPARAISON AVEC 2016-2017

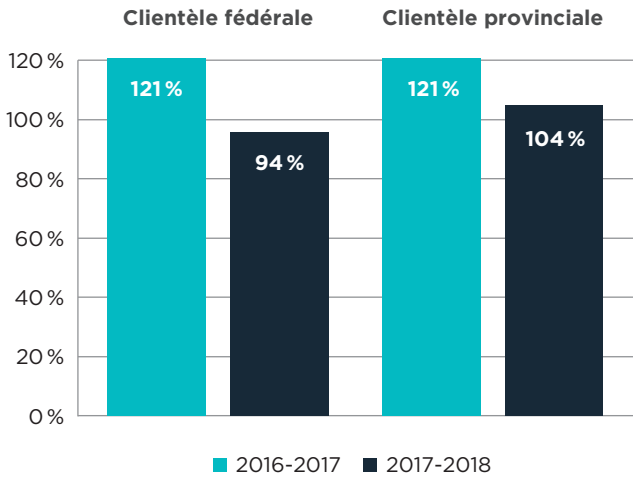

Moyenne d'âge des résidents 2017-2018

- Contrevenants fédéraux **44 ans**
- Contrevenants provinciaux **42 ans**
- Moyenne d'âge générale **43 ans**

Moyenne d'âge des résidents 2016-2017

- Contrevenants fédéraux **51 ans**
- Contrevenants provinciaux **37 ans**
- Moyenne d'âge générale **44 ans**

En comparant les données des trois dernières années, on observe une stabilité dans l'âge de la clientèle. Un rapport produit par Statistique Canada sur les services correctionnels pour adultes indiquait que les personnes de 18 à 34 ans représentent 20 % de la population adulte incarcérée au Canada. Cette donnée explique que l'âge moyen se situe près de 40 ans.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018 ET COMPARAISON AVEC 2016-2017

En raison de l'augmentation de notre contrat fédéral, maintenant à 25 places, notre taux d'occupation a fluctué entre 84,13 % et 105,14 % au cours de l'année 2017-2018. Notre taux d'occupation annuel de 94,13 % nous a néanmoins permis d'atteindre notre cible fixée à 90 %. La présence d'individus en semi-liberté fractionnaire, pris en compte dans le calcul statistique, explique en partie ces résultats. Si ceux-ci avaient été comptabilisés à 100%, puisqu'ils occupaient bel et bien un lit, notre taux d'occupation aurait été de 98,76 %. En ce sens, une entente est intervenue avec le Service correctionnel du Canada afin que le calcul statistique prenne dorénavant uniquement en compte les individus séjournant à temps plein au CRC.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018 ET COMPARAISON AVEC 2016-2017

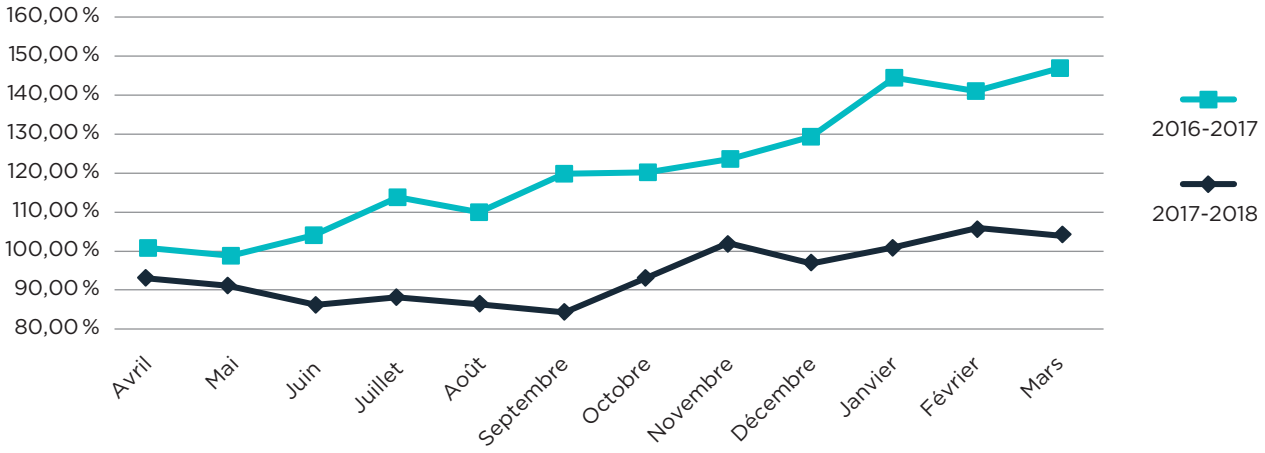

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE EN 2017-2018 ET COMPARAISON AVEC 2016-2017

En 2017-2018, notre taux d'occupation provincial était particulièrement élevé de juin à décembre avec des taux variant de 103,23 % à 138,38 % bien que notre contrat ait été augmenté d'une place. Toutefois, en début et en fin d'année ce taux a également connu un creux important. Néanmoins, nous avons non seulement atteint notre cible fixée 95 %, mais l'avons surpassée. En effet, nous avons terminé l'année avec un taux moyen de 103,78 %. La popularité de notre ressource communautaire est attribuable, entre autres, au fait que La Maison Painchaud est spécialisée dans l'encadrement de la clientèle délinquante sexuelle. Le fort achalandage est également tributaire du développement de nouveaux programmes visant à répondre aux besoins particuliers de la clientèle judiciarisée. Rappelons que notre entente contractuelle prévoit 14,5 résidents provinciaux.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018 ET COMPARAISON AVEC 2016-2017

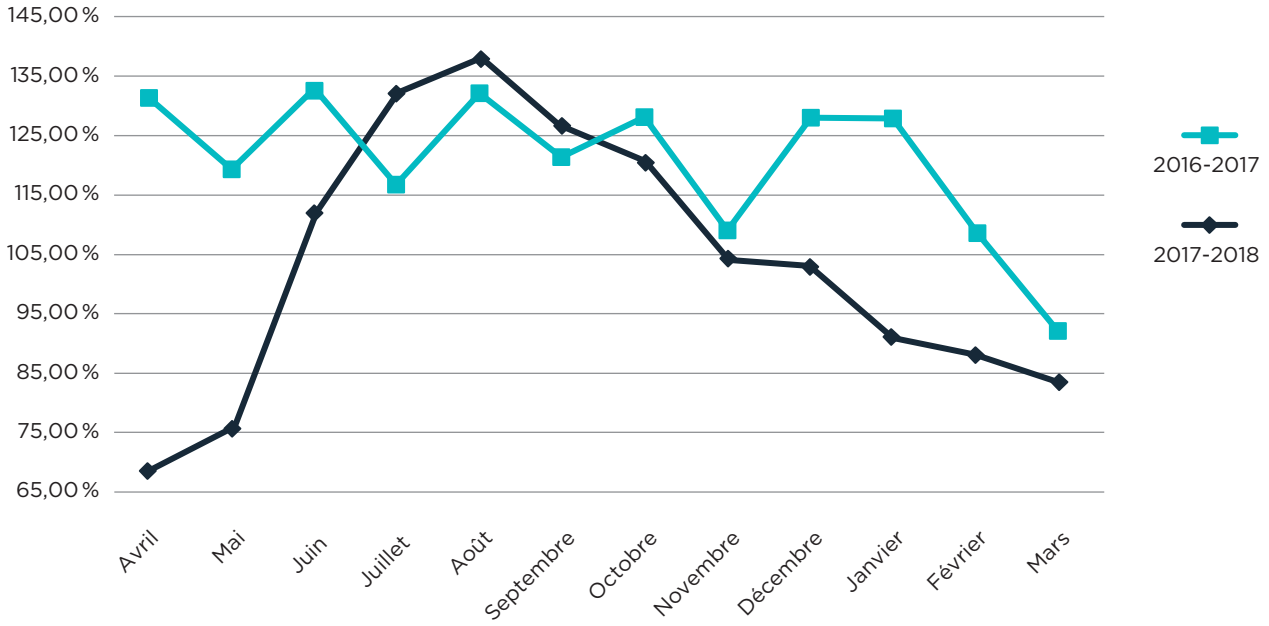

Comme par le passé, tous les clients admis à La Maison Painchaud ont été évalués soit en personne, lorsque la situation géographique le permettait, soit sur dossier, lorsque le contrevenant était incarcéré dans un établissement à l'extérieur de la ville de Québec. Lors du processus d'admission, chaque cas a été évalué selon une liste de critères dont les plus importants sont les suivants :

- Motivation et sérieux dans la démarche de réhabilitation;
- Remise en question sincère;
- Niveau de risque par rapport à la sécurité de la population, qui demeure au cœur de nos préoccupations.

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE 2017-2018

Voici les formes de libération sous lesquelles les contrevenants fédéraux peuvent être admis à La Maison Painchaud :

- Semi-liberté régulière;
- Semi-liberté de type projet communautaire;
- Libération conditionnelle totale;
- Libération d'office avec assignation à résidence;
- Libération d'office;
- Ordonnance de surveillance de longue durée.

Le graphique à droite permet de constater que la vaste majorité de notre clientèle bénéficie, au moment de son admission, d'une semi-liberté régulière. Suivent les clients en semi-liberté de type projet communautaire, qui est une mesure beaucoup plus encadrante. Avec le temps, La Maison Painchaud a acquis une solide expérience dans la gestion de la semi-liberté de type projet communautaire. Cette mesure est, sans aucun doute, l'une des plus difficiles pour les hommes qui en bénéficient.

En raison de notre liste d'attente, nous n'avons pu accepter, en 2017-2018, de client en dépannage, puisque nous avons accordé la priorité à ceux qui avaient l'obligation légale de demeurer au sein de notre établissement.

En 2017-2018, la durée moyenne de séjour des résidents fédéraux a été de 219 jours, comparativement à 181 jours l'année précédente. La durée moyenne des séjours compte donc 38 jours de plus qu'en 2016-2017, soit une hausse de 20 %. Il s'agit d'une tendance qui prévaut depuis quelques années déjà.

Le second graphique présente le statut de la clientèle fédérale en fin de séjour. Il permet de constater que le statut de semi-liberté régulière demeure le plus élevé avec 62 %. Par contre, celui de semi-liberté de type projet communautaire présente une baisse de 10 % chutant à 13 %. En contrepartie la libération conditionnelle totale et la libération d'office sont plus présentes. Ces résultats démontrent que le risque diminue dans le cadre du séjour transitoire et que, par conséquent, l'individu bénéficie de davantage de liberté en raison de l'assouplissement de son encadrement légal.

DEMANDES D'ÉVALUATION CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Des 156 demandes d'évaluation en vue d'une admission reçues, 44 % ont été acceptées et 56 % ont été refusées. Ces données démontrent à quel point La Maison Painchaud est sélective quant à la clientèle qu'elle accepte d'encadrer.

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE À L'ARRIVÉE

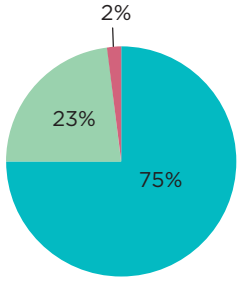

- Semi-liberté régulière
- Semi-liberté de type projet communautaire
- Libération conditonnelle totale

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE EN FIN DE SÉJOUR

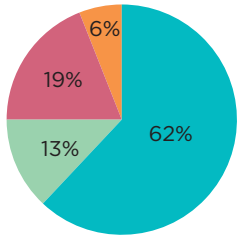

- Semi-liberté régulière
- Semi-liberté de type projet communautaire
- Libération conditonnelle totale
- Libération d'office

DEMANDES D'ÉVALUATION – CLIENTÈLE FÉDÉRALE

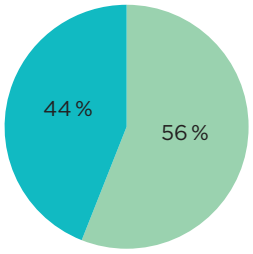

- Demandes acceptées
- Demandes refusées

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Au 31 mars 2018, parmi les contrevenants fédéraux hébergés à La Maison Painchaud :

- 79 % avaient complété leur séjour transitoire;
- 19 % étaient suspendus;
- 2 % avaient quitté l'établissement illégalement.

Ces résultats démontrent clairement qu'une vaste majorité d'individus complètent leur séjour transitoire. D'autres sont suspendus puisqu'ils ne rencontrent pas les objectifs de mise en libération qui avaient été fixés. En ce qui a trait à la catégorie ayant « quitté l'établissement illégalement », il s'agit d'un individu libéré d'un établissement pénitentiaire qui ne s'est pas présenté à La Maison Painchaud. Bien qu'il avait été libéré pour intégrer notre ressource, il n'a jamais été sous notre surveillance.

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

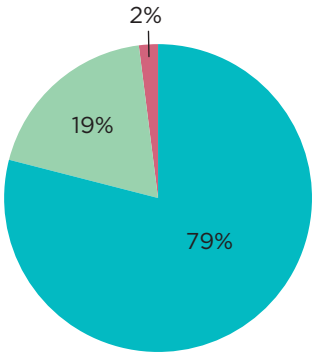

- Séjour complété
- Suspension
- Liberté illégale

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE 2017-2018

Les contrevenants provinciaux peuvent être admis sous cinq formes de mise en liberté :

- Permission de sortir aux fins de réinsertion sociale;
- Permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle;
- Libération conditionnelle;
- Sursis;
- Probation.

En 2017-2018, 81 % des résidents admis étaient en libération conditionnelle, alors que 16 % bénéficiaient d'une permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle. Suivaient les clients en permission de sortir, aux fins de réinsertion sociale, avec 3 %. L'octroi d'une permission de sortir aux fins de réinsertion sociale est une mesure accessible aux hommes qui purgent une courte peine (moins de six mois). L'octroi de ce privilège relève du directeur de l'établissement de détention, et non de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

En 2017-2018, la durée moyenne de séjour des résidents provinciaux a été de 169 jours, alors qu'elle était de 100 jours en 2016-2017 et de 114 jours en 2015-2016. Il y a donc une hausse de la durée moyenne des séjours transitoires en 2017-2018.

Le graphique ci-contre permet de constater qu'en fin de séjour 91% de la clientèle provinciale bénéficient d'une libération conditionnelle, que 6 % des clients sont en dépannage et que 3 % d'entre eux sont en permission de sortir aux fins de réinsertion sociale (moins de 6 mois).

DEMANDES D'ÉVALUATION CLIENTÈLE PROVINCIALE

Des 101 demandes d'évaluation en vue d'une admission reçues, 59 % ont été acceptées, 35 % ont été refusées et 6 % ont été annulées.

Nous avons reçu moins de demandes d'admission que par les années antérieures mais un plus grand nombre de demandes ont reçu une réponse favorable.

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

Parmi les clients hébergés en 2017-2018 :

- 59 % ont complété leur séjour;
- 19 % sont arrivés à l'expiration de leur peine;
- 13 % ont été suspendus;
- 6 % ont quitté l'établissement illégalement;
- 3% étaient en dépannage.

Le graphique permet de constater que 78 % des résidents provinciaux avaient complété leur séjour transitoire ou étaient arrivés à l'expiration de leur peine au 31 mars 2018. Par ailleurs, 13 % des clients ont été suspendus, comparativement à 22 % en 2016-2017. Règle générale, les suspensions sont attribuables à l'augmentation du risque que le résident représente ou à un manque de mobilisation et de motivation. Au niveau des libertés illégales, il s'agit de 2 individus ayant fui en douce : l'un d'eux a été arrêté à la suite de notre signalement, l'autre s'est rendu aux autorités de son propre chef. De plus, 3 % de la clientèle provinciale bénéficiaient d'un dépannage.

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE À L'ARRIVÉE

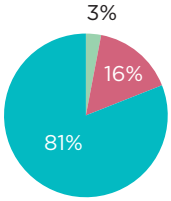

- Permission de sortir aux fins de réinsertion sociale
- Libération conditionnelle
- Probation

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE EN FIN DE SÉJOUR

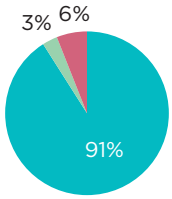

- Permission de sortir aux fins de réinsertion sociale
- Libération conditionnelle
- Dépannage

DEMANDES D'ÉVALUATION – CLIENTÈLE PROVINCIALE

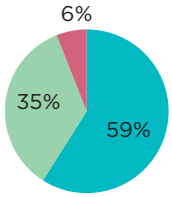

- Demandes acceptées
- Demandes refusées
- Demandes annulées

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

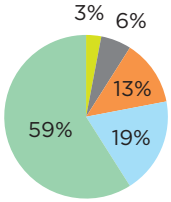

- Séjour complété
- Expiration de la peine
- Suspension
- Liberté illégale
- Dépannage

LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT

La surveillance en milieu ouvert offre aux personnes contrevenantes sous juridiction provinciale un encadrement légal visant l'atteinte d'objectifs de réinsertion sociale. Ce suivi dans la communauté vise également à assurer la protection de la société tout en amenant la personne judiciarisée à adopter un comportement conforme aux lois, afin que cette expérience judiciaire soit sa dernière. Au cours de l'année 2017-2018, La Maison Painchaud avait une entente avec le ministère de la Sécurité publique prévoyant la surveillance dans la communauté de 255 contrevenants. Notre taux d'occupation pour ce service a atteint une moyenne de 109,34 % dans l'ensemble de l'année. Résultat : nous avons dû embaucher du personnel supplémentaire pour répondre à cette affluence.

STATUT DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les contrevenants qui bénéficient d'une mesure de surveillance dans la communauté évoluent sous trois statuts distincts :

- L'ordonnance d'emprisonnement avec sursis;
- La libération conditionnelle;
- L'ordonnance de probation.

L'ordonnance de probation est, comme par les années passées, la mesure la plus répandue en milieu ouvert avec près de 92 %. La libération conditionnelle (6 %) et l'ordonnance d'emprisonnement avec sursis (2 %) sont des mesures beaucoup plus restrictives.

STATUT DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

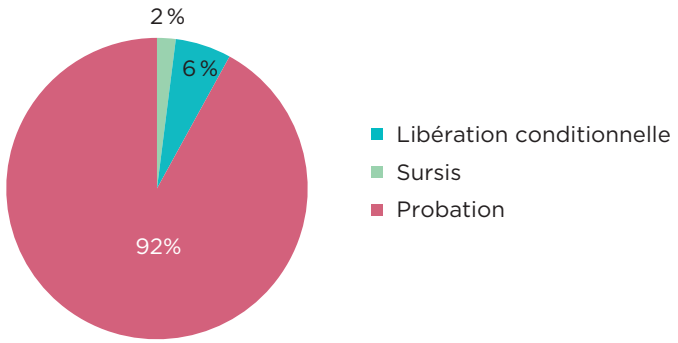

MOTIFS DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Le graphique ci-dessous permet d'apprécier que 63 % des clients suivis en milieu ouvert terminent leur suivi en raison de la fin de leur surveillance, 15 % sont transférés de région, 13 % voient leur mesure mise en latence, 8 % sont transférés au suivi technique et 1 % connaissent un arrêt d'intervention. Au cours de l'année 2017-2018, aucun d'entre eux n'a été révoqué.

MOTIF DE FIN DE SUIVI DE LA CLIENTÈLE SMO

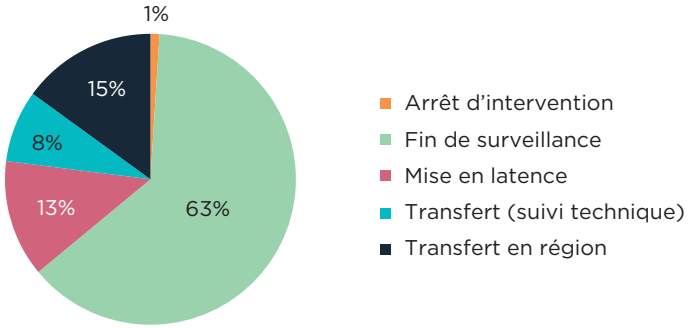

NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les infractions contre la personne et contre la propriété représentent 43 %, des délits commis par la clientèle suivie dans la communauté. Les autres infractions au Code criminel, telles que le non-respect des conditions de probation, les infractions relatives aux stupéfiants, de nature sexuelle et liées à la conduite d'un véhicule, constituent 57 % des infractions commises.

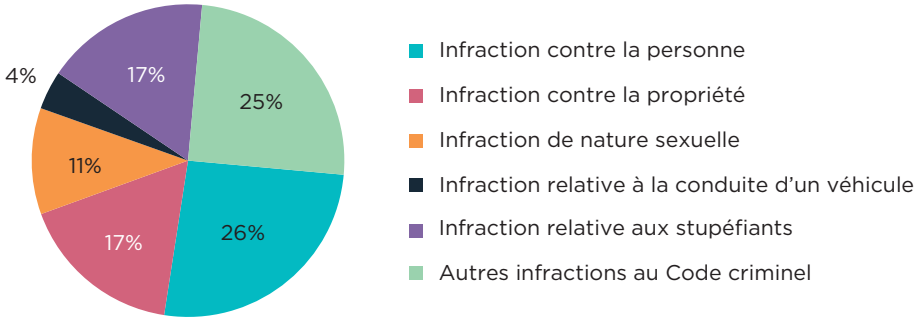

PROBLÉMATIQUES DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les problématiques que l'on rencontre le plus fréquemment chez les personnes suivies en milieu ouvert demeurent, sans grande surprise, la toxicomanie et la violence, suivies des valeurs et attitudes criminelles, l'employabilité, une problématique liée à la santé mentale, la dépendance affective, les habiletés sociales et les difficultés cognitives.

LES PROGRAMMES DE LA MAISON PAINCHAUD

En 2017-2018, les programmes Départ-VI, Cyprès, Prisme et Dilemme ont été offerts par nos intervenantes. De plus, le programme Emprise s'est ajouté à notre offre de services. Ce dernier traite de la dépendance affective chez les hommes, un sujet quelque peu tabou. Quant à eux, les programmes Nouveau Départ et Prémices ont été présentés à l'Établissement de détention de Québec. Le programme Compas, qui est obligatoire pour tous les résidents provinciaux admis à La Maison Painchaud, a continué de faire partie du processus d'intégration des clients provinciaux à l'hébergement. Voici le bilan pour chacun de ces programmes (sauf Compas et Nouveau Départ).

Des 201 inscriptions que nous avons reçues, 25 % visaient le programme Prémices, 23 % le programme Prisme, suivi par le programme Départ-VI avec 17 %, le programme Cyprès avec 14 %, le programme Dilemme avec 13 % et le programme Emprise avec 8 %.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR PROGRAMME

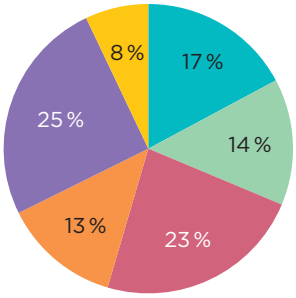

- Départ-VI
- Cyprès
- Prisme
- Dilemme
- Prémices
- Emprise

DÉPART-VI -
TAUX D'ACHÈVEMENT
DU PROGRAMME

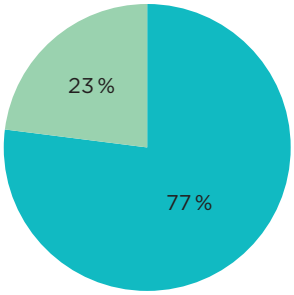

- Complété
- Non complété

PROGRAMME DÉPART-VI

Mis sur pied en 1993 et fort de ses deux décennies d'expérimentation, le programme Départ-VI bénéficie d'une solide réputation auprès des services utilisateurs. Il vise à prévenir la manifestation de comportements violents et agressifs. Le principal objectif du programme est de permettre aux participants de mieux comprendre la manifestation de leurs comportements impulsifs et violents et d'arriver à gérer leurs émotions.

D'une durée de cinq semaines, ce programme est donné à raison de quatre après-midi par semaine, pour un total de 60 heures. Cette année, il y avait en moyenne cinq participants par groupe.

En 2017-2018, le programme Départ-VI a été offert à sept reprises, et 35 personnes y ont participé. Sur l'ensemble des participants, 77 % ont complété le programme et 23 % ne l'ont pas complété.

CYPRÈS -
TAUX D'ACHÈVEMENT
DU PROGRAMME

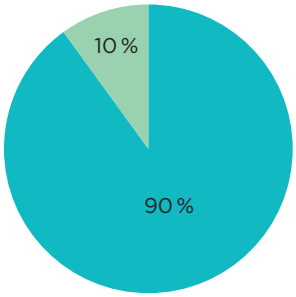

- Complété
- Non complété

LE PROGRAMME CYPRÈS

En place depuis 2007, ce programme vise la prévention de la rechute dans la consommation d'intoxicants, par l'acquisition d'outils permettant à la personne d'avoir un meilleur contrôle de ses comportements. En mettant un frein à ses habitudes toxicomaniaques, le participant peut ainsi développer une meilleure santé mentale. Le programme Cyprès a acquis ses lettres de noblesse au fil des ans.

D'une durée de sept semaines, il est donné à raison de quatre heures par semaine, pour un total de 28 heures par cohorte.

En 2017-2018, le programme Cyprès a été offert à cinq reprises, et 29 personnes y ont participé, soit une moyenne de 6 participants par cohorte. Parmi les participants, 90 % ont complété le programme, alors que 10 % ne l'ont pas terminé. Nous sommes particulièrement fiers de ce taux de réussite.

PRISME -
TAUX D'ACHÈVEMENT
DU PROGRAMME

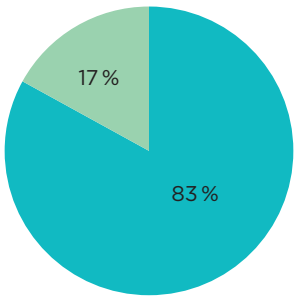

- Complété
- Non complété

LE PROGRAMME PRISME

Ce programme, d'une durée de 15 semaines, est donné à raison d'une séance de trois heures par semaine. Il vise à permettre aux participants de reconnaître leur chaîne délictuelle et d'augmenter leurs mécanismes de contrôle interne en ce qui a trait à leurs comportements sexuels déviants. Mentionnons que ce programme a vu le jour en 1997.

Le programme Prisme a été offert à trois reprises cette année, à un total de 46 participants, soit une moyenne de 15 participants par groupe. Ceci constitue une augmentation de 43 % du taux de participation. Parmi les participants, 83 % ont complété la formation, alors que 17 % ne l'ont pas terminée. Cela s'explique par le fait que des participants ont intégré la thérapie offerte à la Clinique des troubles du comportement sexuel de l'institut universitaire en santé mentale de Québec (IUSMQ), que d'autres ont été suspendus de façon préventive et qu'un individu a dû être retiré du groupe en raison d'une incapacité à fonctionner.

LE PROGRAMME DILEMME

Le programme Dilemme a été mis sur pied en 2013 afin de pallier les lacunes qui sont souvent observables dans les valeurs et attitudes des contrevenants. Il met l'accent sur la capacité d'agir de chaque individu et constitue un outil de développement personnel. Par différents ateliers, il contribue à favoriser, chez les participants, une meilleure compréhension de leurs comportements nuisibles et des répercussions de ceux-ci dans leur vie.

D'une durée de neuf semaines, il est donné à raison d'une rencontre de trois heures par semaine, pour un total de 27 heures par cohorte.

En 2017-2018, le programme Dilemme a été offert à quatre reprises et 26 personnes y ont participé. Il y a donc eu en moyenne sept participants par groupe.

Dilemme traite des attitudes et des valeurs criminelles et il s'adresse à une clientèle éprouvant davantage de difficultés à fonctionner en groupe et à respecter les limites. Néanmoins, soixante-cinq pour cent des participants ont complété le programme et seulement 35 % ne l'ont pas terminé.

DILEMME-
TAUX D'ACHÈVEMENT
DU PROGRAMME

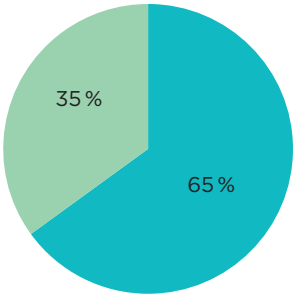

- Complété
- Non complété

LE PROGRAMME PRÉMICES

Le programme Prémices a, lui aussi, été mis sur pied en 2013. Il vise à permettre aux détenus provinciaux d'amorcer une démarche thérapeutique liée à leur problématique de délinquance sexuelle, mais cela, à l'intérieur des murs de la prison. En effet, nous observions, depuis un certain temps, que les personnes aux prises avec ce type de problématique pouvaient difficilement évoluer sur le plan de la conscientisation et de la responsabilisation, puisqu'aucun programme correctionnel ne leur permettait de parler ouvertement de leur délinquance.

D'une durée de quatre semaines, il est donné à raison de deux soirs par semaine, pour un total de 16 heures par cohorte.

En 2017-2018, le programme Prémices a été offert à cinq reprises, et 36 personnes y ont participé. Sur l'ensemble des participants, 96 % ont complété la formation, alors que 4 % ne l'ont pas terminée.

Ces données sont comparables à celles de l'an dernier. Le programme Prémices, offert à une clientèle présentant une problématique de délinquance sexuelle, est celui dont le taux d'achèvement est le plus élevé. Cela s'explique par le fait que cette clientèle est généralement très conformiste.

PRÉMICES-
TAUX D'ACHÈVEMENT
DU PROGRAMME

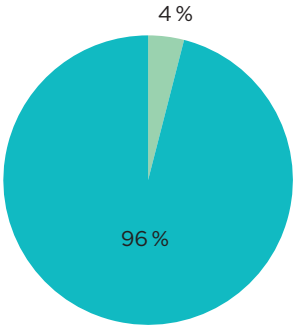

- Complété
- Non complété

PROVENANCE DE LA CLIENTÈLE INSCRITES AUX PROGRAMMES

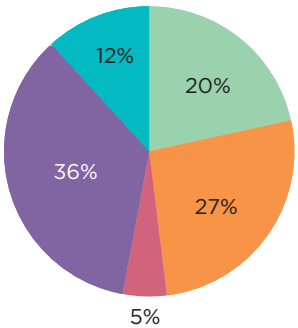

- La Maison Painchaud
- Suivis dans la communauté
- Clients fédéraux
- EDQ
- Autres

PROVENANCE DES PERSONNES INSCRITES AUX PROGRAMMES

Parmi les clients ayant participé aux programmes :

- 36 % étaient incarcérés à l'Établissement de détention de Québec (EDQ)
- 27 % étaient suivis dans la communauté;
- 20 % provenaient de La Maison Painchaud;
- 12 % avaient une autre provenance (par exemple: une autre ressource);
- 5 % étaient des clients fédéraux de La Maison Painchaud.

ÉLÉMENTS AYANT UN EFFET NÉGATIF SUR LA PERSÉVÉRANCE DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES OFFERTS PAR LA MAISON PAINCHAUD

- Le manque de motivation
- La faible capacité émotionnelle ou intellectuelle d'évoluer en groupe
- La consommation d'intoxicants
- Le manque d'assiduité
- Le non-respect de conditions qui entraîne une suspension, une révocation ou une incarcération
- Le manque de reconnaissance de sa problématique par la personne

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS VARIÉ

Fidèle à ses habitudes et convaincue que de saines activités de loisirs contribuent à un mode de vie équilibré, La Maison Painchaud a offert, en 2017-2018, une gamme d'activités des plus diversifiées. Comme chaque année, ces activités ont été évaluées, ainsi que la satisfaction des résidents qui y ont participé. Ce processus d'évaluation vise à bien répondre aux besoins variés de notre clientèle. Il s'agit d'activités offertes sur une base volontaire.

Les intervenants communautaires, en collaboration avec les intervenants cliniques, ont établi un calendrier mensuel d'activités comprenant les suivantes :

ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS

Au cours de l'année 2017-2018, nous avons organisé des soirées de jeux vidéo au salon de La Maison Painchaud, une marche incluant la dégustation d'une crème glacée, une soirée film d'horreur en plus de la traditionnelle soirée de Noël. Cette soirée a eu lieu au restaurant Le Piolet, une entreprise d'insertion, et a permis de souligner Noël avec les résidents dans un cadre festif et agréable. Nous avons mangé un savoureux repas, qui a été suivi d'activités et de surprises telles qu'un spectacle de magie présenté par les magiciens Billy et Manu, qui ont mis de la vie dans la soirée. Nos résidents ont également été invités à bénéficier d'une coupe de cheveux gratuite au Centre de formation professionnelle de Limoilou.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Sur le plan sportif, les résidents sont allés voir un match de baseball des Capitales de Québec. Dans le but de les faire bouger, une soirée de basketball ainsi qu'une soirée de Rondello (jeu de washer) ont pris place dans la cour de La Maison Painchaud.

ACTIVITÉS CULTURELLES

En ce qui concerne les activités culturelles, une soirée de cabane à sucre a été organisée par notre personnel avec la collaboration de l'équipe de cuisiners. Un repas de style « cabane à sucre » leur a été offert. Les résidents ont également pu préparer de la tire d'érable qui a été servie sur la neige pour dégustation.

ACTIVITÉS DE CRÉATION

Notre personnel a également offert des ateliers visant à développer la créativité de nos résidents, notamment : la préparation de semis, un atelier de jardinage, la décoration de citrouilles, la confection de cartes de Noël, ainsi que la décoration du traditionnel sapin de Noël et du CRC lui-même.

CUISINE COMMUNAUTAIRE

Quelques activités de cuisine communautaire ont eu lieu à la cuisine et dans la cour extérieure de La Maison Painchaud. Il y a eu entre autres un souper BBQ, une épluchette d'épis de maïs et la préparation de gelée de pommettes surettes.

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Cette année encore, des activités de zoothérapie ont eu lieu à La Maison Painchaud. Dans ce cadre, les aspects suivants ont été travaillés : les frontières, l'estime de soi, la confiance en soi, la coopération, les habiletés sociales, la gestion de la colère et l'affirmation de soi.

Voici les autres activités éducatives qui ont été offertes au cours de la dernière année : une conférence sur la gestion du stress, une autre sur la gestion de l'anxiété, la conférence cinématographique « Moi inc. » visant à faire prendre conscience aux résidents de l'importance de leur implication au travail et qu'ils ont du pouvoir sur leur vie, etc. Des activités de sensibilisation ont également été organisées dans le cadre de la semaine de Prévention de la violence et de l'intimidation.

VOICI QUELQUES COMMENTAIRES PROVENANT DES RÉSIDENTS AYANT PARTICIPÉ À CES ACTIVITÉS :

→ *« PARFAIT ! »*

→ *« CETTE CONFÉRENCE FUT PERTINENTE ET INTÉRESSANTE POUR LA PRISE EN CHARGE DE MES ACQUIS ET DANS MA PRISE EN CHARGE PERSONNELLE ET SOCIALE. »*

→ *« BIEN INTÉRESSANT, INSTRUCTIF, COMPLET AVEC LA CONFÉRENCE SUR L'ATTACHEMENT. »*

→ *« BIEN AIMÉ L'ATELIER. »*

→ *« J'AI BIEN AIMÉ CETTE ACTIVITÉ. MERCI ! »*

→ *« SUPER ! C'ÉTAIT SUPER BON, LE SOUPER ET LA TIRE, ET SURTOUT D'ÊTRE TOUS ENSEMBLE. MERCI, C'ÉTAIT EXCELLENT, J'AI AIMÉ ÇA. C'ÉTAIT TRÈS BIEN ! »*

→ *« QUE DE BEAUX MOMENTS! J'AI PASSÉ UNE BELLE SOIRÉE. »*

→ *« C'ÉTAIT UNE BELLE SOIRÉE, TRÈS FUN, TRÈS BIEN ET PROCHE EN PLUS ! MERVEILLEUX ! »*

→ *« C'ÉTAIT PARFAIT. »*

→ *« MERVEILLEUSE SOIRÉE ET BELLE FAÇON DE BRISER LA GLACE ! »*

→ *« RIEN À AMÉLIORER, TOUT ÉTAIT BIEN ORGANISÉ ! »*

DES FORMATIONS SUR MESURE

EN 2017-2018, L'ÉQUIPE DE LA MAISON PAINCHAUD A PU PARTICIPER À PLUSIEURS COLLOQUES ET FORMATIONS :

→ LE 7 AVRIL 2017
MÉTHODE DE RÉVISION ET DE CORRECTION DE TEXTES

Participantes : Sophie Grégoire et Marie-Jade Loiselle

Cette formation visait à faire acquérir, par la pratique, une méthode de révision et de correction applicable à tout type de texte administratif rédigé en français.

→ LES 6 ET 13 AVRIL 2017
RÉDACTION DE RAPPORTS PRÉSENTENCIELS

Participantes : *Esther Raymond, Valérie Lynch, Chloé Breton, Rosemarie Lafrance-Déry*

Cette formation abordait en détail les questions liées à la rédaction argumentative, qui est au cœur des rapports présentenciels : la structuration d'un rapport présentenciel, l'amélioration des phrases et la simplification du texte.

→ LE 21 AVRIL 2017
GÉNÉRATEUR DE RAPPORTS

Participante : *Annie Leclerc*

Cette formation visait l'apprentissage des fonctionnalités liées à la production de rapports de nature comptable à partir de la plateforme Nethris.

→ DU 1er MAI 2017 AU 27 FÉVRIER 2018
PROCESSUS DE CO-DÉVELOPPEMENT

Participantes : *Christine Lamarche, Annie Leclerc, Marie-Christine Girard, Claudya Vachon, Lina Cloutier*

Le co-développement est une approche de formation qui mise sur les interactions entre les participants pour favoriser l'atteinte de l'objectif fondamental : améliorer sa pratique professionnelle. Elle vise, par son aspect technique, la résolution structurée de problèmes.

→ DU 1er JUIN 2017 AU 31 MARS 2018
PROCESSUS DE COACHING DE GESTION

Participantes : *Christine Lamarche, Annie Leclerc, Marie-Christine Girard, Claudya Vachon*

Ce processus d'amélioration continue nous a permis de revoir notre processus d'accueil et d'intégration des nouveaux employés, de développer des outils en ce sens, de préciser nos valeurs organisationnelles et d'accroître la cohésion d'équipe.

→ LES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2017
CONGRÈS ANNUEL DES CRHA

Participantes : *Christine Lamarche et Annie Leclerc*

Ce rendez-vous annuel permettait aux participantes de demeurer à la fine pointe de leur domaine d'activités, d'enrichir leurs compétences et de les mettre à jour. La formation continue fait partie des exigences de l'ordre des CRHA pour maintenir le titre profesionnel.

→ LE 19 OCTOBRE 2017
L'OCÉAN D'INTERVENTION ET LA FATIGUE DE COMPASSION

Participante : *Christine Lamarche*

Cette formation visait à démysthifier la fatigue de compassion et la résilience vicariante.

→ DU 21 AU 22 OCTOBRE 2017 ET DU 16 AU 18 FÉVRIER 2018
PLEINE CONSCIENCE

Participantes : *Marie-Christine Girard et Claudya Vachon*

La formation visait à enseigner aux chefs d'équipe les bases de la méditation pleine conscience afin de l'enseigner aux clients de La Maison Painchaud dans le cadre du programme Nouveau Départ offert à l'Établissement de détention de Québec.

→ LE 25 MAI 2017
ÊTRE MOTIVÉ AU TRAVAIL

Participantes : *Christine Lamarche, Annie Leclerc, Marie-Christine Girard, Claudya Vachon*

Atelier sur la motivation et la mobilisation des employés visant à chercher l'engagement des membres du personnel et des équipes dans le but de dépasser les objectifs organisationnels.

→ DU 31 MAI AU 2 JUIN 2017
CIFAS

Participantes : *Marie-Christine Girard, Émilie Pelletier, Claudya Vachon, Valérie Noël, Jennifer Cantin, Ann-Julie Bonneau*

Le congrès international francophone sur l'agression sexuelle est un événement qui a lieu aux deux ans. Il permet aux intervenants de demeurer à l'affût des nouvelles approches et données scientifiques.

→ LE 17 NOVEMBRE 2017
PACIFICATION DES ÉTATS DE CRISE

Participantes : *Roxanne Vaes, Valérie Lynch, Marie-Pier Fournier, Shanna Dubé, Claudya Vachon, Chloé Breton*

Cette formation ciblait les intervenants qui ont à gérer les états de crise épisodiques de leurs clients et qui désirent agir en toute sécurité pour eux-mêmes et pour les autres.

→ LES 12 ET 19 JANVIER 2018
FORMATION RCR

Participantes : *Josée Laflamme, Lina Cloutier, Ann-Julie Bonneau, Esther Raymond, Roxanne Vaes, Rosemarie Lafrance-Déry, Chloé Breton, Pierre Dallaire, Marie-Christine Girard*

Cette formation visait le renouvellement des certificats en RCR et la revue des connaissances théoriques et pratiques.

→ LE 1er MARS 2018
FORMATION EN GESTION DE CLIENTS PRÉSENTANT UNE PROBLÉMATIQUE DE DÉLINQUANCE SEXUELLE

Participantes : *Claudya Vachon, Ann-Julie Bonneau, Josée Laflamme, Marie-Christine Girard, Chloé Breton, Rosemarie Lafrance-Déry, Roxanne Vaes, Esther Raymond, Shanna Dubé, Laura Rochette-Du Sablon, Marie-Christine Tremblay*

Cette formation offerte par Lina Cloutier et Jennifer Cantin a permis la présentation des programmes de La Maison Painchaud destinés à la clientèle délinquante sexuelle, ainsi que la présentation des outils et des techniques d'intervention les mieux adaptés pour travailler auprès de cette clientèle.

LA MAISON PAINCHAUD : UN LIEU DE STAGE STIMULANT

En 2017-2018, La Maison Painchaud a eu l'occasion de fournir un stage d'étudiant à monsieur Frédéric Pelletier. Il a pu partager notre quotidien et contribuer à notre mission.

DES TÉMOIGNAGES ÉVOCATEURS DE NOS RÉSIDENTS

LE 4 JUILLET 2017, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT :

« Malgré des débuts chaotiques, un encadrement difficile mais nécessaire, mon séjour à La Maison Painchaud m'a aidé à travailler sur moi-même, à me connaître un peu plus, à savoir demander de l'aide. Ça m'a aidé à cheminer pour ne pas retomber dans les pièges de la criminalité.

Le programme correctionnel est adéquat et les outils qui m'ont été partagés sont de très bonnes ressources à conserver. J'ai appris à faire confiance.

Toutes les démarches ont été bénéfiques malgré ma réticence éternelle, ma difficulté à faire confiance. Je vois l'avenir de façon positive. »

Anonyme, *résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE 19 JUILLET 2017, UN RÉSIDENT FÉDÉRAL EN LIBÉRATION D'OFFICE ASSIGNATION À RÉSIDENCE A ÉTÉ ADMIS À LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON SÉJOUR :

« Mon passage à La Maison Painchaud m'a permis de reprendre ma vie en mains et de reprendre confiance en moi! Vous avez accepté de me prendre sous votre aile pour m'aider à passer au travers d'une période difficile de ma vie. Le soutien moral a été très important pour moi au cours de mes démarches et de ma recherche.Je vous remercie tous pour l'excellent travail et les bons conseils que vous m'avez donnés.Merci pour votre soutien. »

Anonyme, *résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE 1er DÉCEMBRE 2017, UN RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI LIBERTÉ RÉGULIÈRE A ÉTÉ ADMIS À LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON SÉJOUR :

« Durant mon incarcération, j'avai entendu plusieurs histoires au sujet des maisons de transition. Souvent ce n'était pas les meilleures… À mon arrivée à La Maison Painchaud, je ne savais pas à quoi m'attendre. Finalement, après ma première rencontre, j'ai réalisé que mon six mois à faire ne serait pas si terrible ! Dès ma première semaine, je me suis trouvé un emploi et, depuis, je n'ai pas arrêté ! Cela m'a beaucoup aidé car le temps a passé très vite !

Je suis maintenant à 26 jours de mon départ et je peux affirmer que tout ce que j'avais entendu dans le passé n'était que le mauvais côté de la médaille ! »

Anonyme, *résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE 20 DÉCEMBRE 2017, UN RÉSIDENT PROVINCIAL EN LIBÉRATION CONDITIONNELLE A ÉTÉ ADMIS À LA MAISON PAINCHAUD. IL NOUS PARLE DE SON SÉJOUR :

« Je suis arrivé ici le 20 décembre 2017.

D'abord les repas préparés par Michelle et Pierre son numéro 1. Ils sont vraiment délicieux !

Les programmes offerts par Lina et Jennifer sont très intéressants. Elles ont beaucoup de compétences toutes les deux et beaucoup d'expérience.

Les intervenantes sont super gentilles et la mienne est très compétente, patiente et on peut ajouter plusieurs autres qualités.

Tout le personnel est vraiment A1. Félicitations !

Néanmoins, il a été difficile de m'adapter à La Maison Painchaud au début, mais après quelques mois ça va beaucoup mieux. C'est une question d'adaptation personnelle !

La Maison Painchaud avec son chauffage à l'eau chaude est très confortable !

On a des sorties dont j'ai besoin chaque jour. On a une certaine liberté et je l'apprécie beaucoup.

En résumé, depuis le 20 décembre 2017, je ne vois rien de négatif ici. Du positif seulement ! »

Anonyme, *résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale*

LE PERSONNEL DE LA MAISON PAINCHAUD

DES GENS DE CŒUR !

Au terme de l'année 2017-2018, notre équipe compte 20 employés à plein temps :

- L'équipe de direction : 2 membres;
- L'équipe de l'hébergement : 6 membres;
- L'équipe des programmes : 2 membres ;
- L'équipe du suivi en milieu ouvert : 6 membres;
- L'équipe de l'intervention communautaire : 2 membres;
- L'équipe du service alimentaire : 2 cuisiniers.

Multidisciplinaire, notre équipe de travail est composée d'éducatrices spécialisées, de criminologues, de conseillères d'orientation, de travailleuses sociales et de psychoéducatrices.

La Maison Painchaud a également la chance et le privilège d'avoir des bénévoles qui participent à la vie de son établissement.

NOTRE PERSONNEL

ADMINISTRATION

Christine Lamarche, *directrice générale*

Annie Leclerc, *coordonnatrice des ressources humaines et financières*

HÉBERGEMENT

Claudya Vachon, *chef d'équipe*

Intervenantes

Ann-Julie Bonneau

Chloé Breton

Sophie Grégoire

Rosemarie Lafrance-Déry

Valérie Noël

SUIVI EN MILIEU OUVERT (SMO) ET AUX PROGRAMMES

Marie-Christine Girard, *chef d'équipe*

Intervenantes

Mélisa Bergeron

Maude Paré-Cardinal

Shanna Dubé

Alexandra Mercier

Esther Raymond

Laura Rochette Du Sablon

Sandrine Sarrazin

Marie-Christine Tremblay

INTERVENANTES AUX PROGRAMMES

Jennifer Cantin

Lina Cloutier

INTERVENANTES COMMUNAUTAIRES

Noémie Fontaine-Samson

Josée Laflamme

Roxanne Vaes

CUISINIERS

Pierre Dallaire

Michelle Poitras

.

Note : Cette liste fait état du personnel en fonction au 31 mars 2018.

ORGANIGRAMME

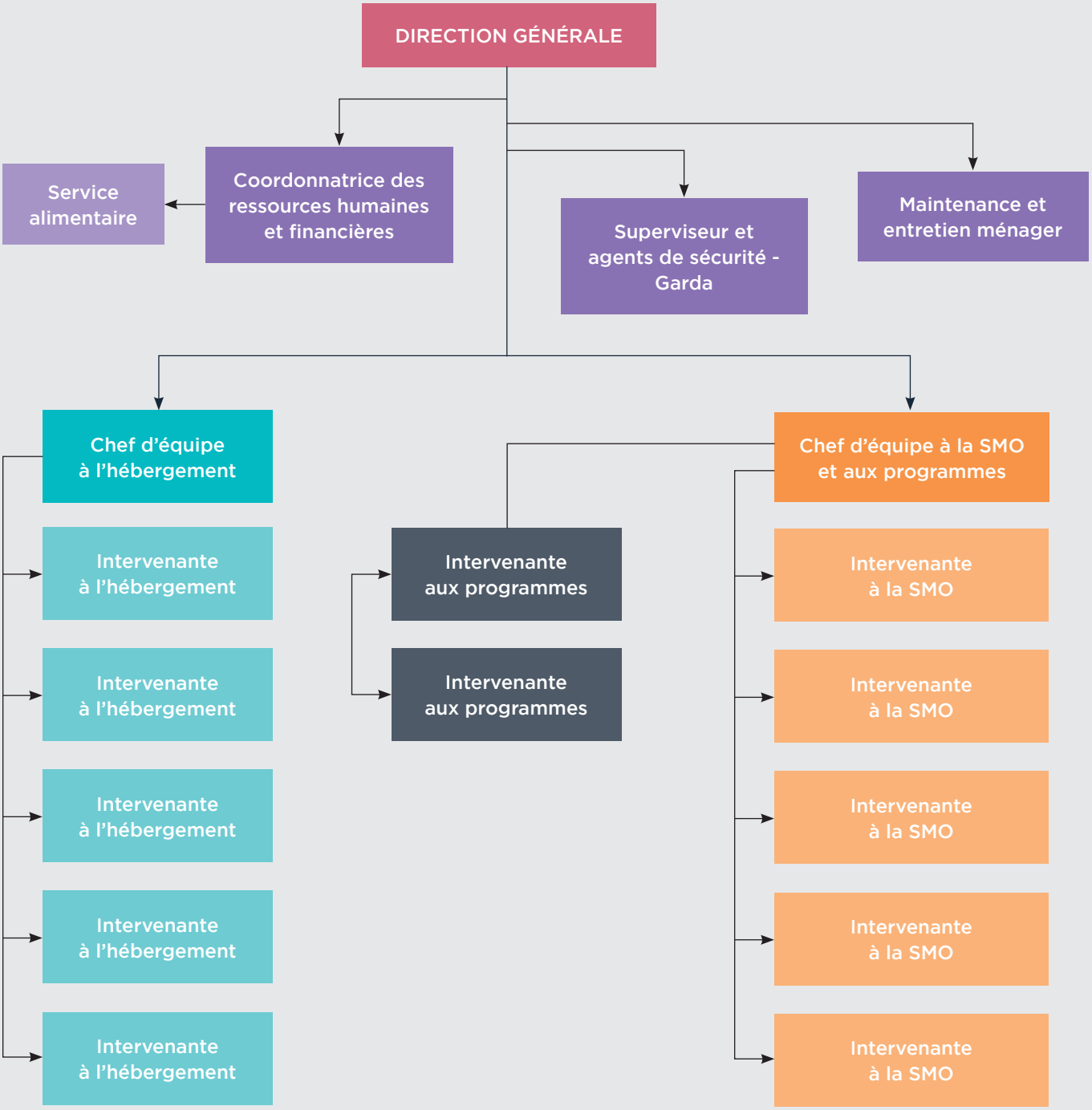

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Des membres engagés !

La Maison Painchaud est régie par un conseil d'administration composé de sept membres qui se réunissent au minimum six fois par année. Le rôle du conseil est de veiller aux intérêts de l'organisation et au respect de sa mission.

Il est composé de citoyens vivement engagés dans leur collectivité et préoccupés par la prévention de la criminalité et par la réinsertion sociale des personnes délinquantes adultes. Par leur présence au sein du conseil, ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et du système de justice pénale.

Nous les remercions pour leur disponibilité et leur engagement.

PRÉSIDENT

Marc Tremblay

VICE-PRÉSIDENTE

Solange Bastille

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Michel Laferrière

ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEUR

Lyne Bluteau

Marianne Eppler

Mathieu Plasse

Hélène Turcotte

Note : Cette liste fait état des membres du conseil d'administration en fonction au 31 mars 2018.

T 418 661-0203 F 418 661-7443
1415, avenue Saint-Pascal, Québec QC G1J 4R1
et 1045, chemin Sainte-Foy, Québec QC G1S 2L8
maisonpainchaud.org

RÉINSERTION SOCIALE
HÉBERGEMENT
SUIVI EN MILIEU OUVERT
PROGRAMMES ET ATELIERS